



Syndicat
de l'enseignement
de Champlain

Communiqué de presse

Coupages à la Commission scolaire Marie-Victorin, les commissaires et la ministre sont interpellés

Les enseignants manifesteront au Conseil des commissaires le 24 mai

St-Hubert, le 24 mai 2011 – « Les enseignants ne peuvent accepter que les services aux élèves seront touchés par les coupures annoncées par la Commission scolaire Marie-Victorin, ils demandent donc aux commissaires de suspendre l'application de l'augmentation du temps moyen d'enseignement (à 1025 minutes) pour l'année scolaire 2011-2012. Ils demandent également la mise sur pied d'un comité paritaire afin d'analyser la situation budgétaire à la commission scolaire pour identifier de nouvelles pistes de solutions» déclare Éric Gingras, vice-président du Syndicat de l'enseignement de Champlain(CSQ).

En plus de cette coupure de 1,5 millions s'ajoute une coupure de 4,8 millions imposée par la ministre de l'Éducation. M. Gingras poursuit « ces coupures additionnelles affecteront directement les services aux élèves. Contrairement à ce qu'en dit la ministre, ce sont eux qui en feront les frais ».

Moins d'encadrement pour les élèves

Le vice-président du Syndicat de Champlain ajoute que pour compenser ce manque de revenus, les gestionnaires de la Commission scolaire Marie-Victorin ont décidé, entre autre, d'augmenter le temps d'enseignement au secondaire. « Malheureusement, pour parvenir à une telle augmentation, les enseignantes et les enseignants devront nécessairement récupérer du temps ailleurs, Et la seule façon d'y arriver est de diminuer leur présence auprès des élèves », explique M. Gingras.

Dans les faits, pour chaque poste d'enseignant qui disparaîtra et pour lequel les autres enseignants devront compenser en haussant leur propre temps d'enseignement, les élèves de l'école perdront chaque jour l'équivalent de 3 h 55 de services d'encadrement. « À titre d'exemple, si l'on évalue qu'un poste d'enseignant disparaîtrait pour chaque tranche de 40 enseignants, alors dans le cas d'une école de 120 profs, cela signifierait que l'on couperait près de 12 heures de services d'encadrement aux élèves. Cette décision administrative d'augmenter le temps moyen d'enseignement au détriment des services aux élèves aura de graves conséquences pour les élèves, tant au niveau de la tâche éducative, que de la persévérance scolaire et de l'encadrement », prévient M. Éric Gingras.

Ce sont les raisons pour lesquelles les enseignants manifesteront au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin le mardi 24 mai dès 18h30.

Profil du Syndicat de l'enseignement de Champlain(CSQ)

Le Syndicat de l'enseignement de Champlain est le syndicat local qui compte le plus de membres avec 10 016 personnes issues du domaine de l'éducation, dont 8000

○ **Siège social** Syndicat de l'enseignement de Champlain
7500 chemin Chambly, St-Hubert, J3Y 3S6
○ **Bureau de Valleyfield** 394 Dufferin, bureau 204, Valleyfield, J6S 2A8
Adresse Web : <http://www.synd-champlain.qc.ca>

Téléphone : (450) 462-2581 Télécopie : (450) 462-4534
Téléphone : (450) 371-7407 Télécopie : (450) 371-7004

enseignants et 2000 personnels de soutien qui travaillent pour les Commissions scolaires des Patriotes, Marie-Victorin et Vallée-des-Tisserands.

-30-

Renseignements:

Martin Cayouette, coordonnateur

Cellulaire : 514-220-9257

mcayouette@synd-champlain.qc.ca

syndicatchamplain.com